



Dépôt : Groupe politique CSV

Martine Hansen

Luxembourg, le 19 Novembre 2019

Heure d'actualité au sujet  
de l'agriculture

3

## Motion

La Chambre des Députés

- déplorant que les inventaires des gaz à effet de serre ne reflètent pas les contributions positives de l'agriculture et de la sylviculture au niveau de la stratégie de lutte contre le changement climatique ;
- constatant que l'agriculture et la sylviculture, à la différence des autres secteurs économiques, ont la capacité de fixer le carbone atmosphérique par la photosynthèse et de le stocker au niveau du sol et de la biomasse ;
- déplorant que les effets de substitution des usages de la biomasse agricole et sylvicole aux énergies fossiles qui contribuent à la réduction des émissions dans d'autres secteurs économiques ne sont pas mis au crédit de l'agriculture ;

invite le Gouvernement

- à étudier la possibilité de comptabilisation au niveau national des effets de substitution des usages de la biomasse agricole aux énergies fossiles ainsi que le stockage de carbone dans les sols et dans la biomasse au secteur agricole et le cas échéant d'intégrer ce principe dans la nouvelle loi relative au climat.

  
Hansen Martine

  
FISCHEL Fernand

  
RODERF Octavie

  
KAES Aly

  
Jean-François